

Section Football

Edition du : 26.01.2026

- **Préambule**

Le présent règlement est complémentaire aux statuts et au règlement intérieur général de l'Entente Sportive Renault Group et ne saurait se substituer à ceux-ci.

- **Objectifs de la section**

Les activités de la section Football s'adressent à tous : joueurs débutants ou confirmés, dans une ambiance conviviale et pour le plaisir du jeu.

L'objectif est avant tout la promotion et la pratique du Football avec des équipes de :

- Foot loisir
- « Urban Foot ».

- **Article 1 – Adhésions / Cotisations**

Les montants de cotisations sont établis pour une saison sportive, du 1^{er} septembre au 31 août.

Les adhésions aux activités FSGT et FFF respecte des délais précis : contacter le Bureau de la section.

Procédure d'adhésion :

- L'inscription s'effectue depuis le site Internet de l'ESRG : www.esrenaultgroup.fr
- Il est recommandé de fournir un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du football.

- **Article 2 – Bureau de la section / Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale a lieu au début de chaque saison.

Le Bureau est élu lors de l'Assemblée Générale pour un mandat de 2 ans.

Le Bureau se réunit en fonction des besoins.

Le Bureau est constitué au moins d'un Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Il est possible de désigner un ou plusieurs autres responsables notamment pour disposer d'au moins un correspondant dans chaque groupe.

Le Bureau est chargé de gérer les affaires courantes, le fonctionnement général de la section, la bonne application de l'organisation technique, l'orientation des activités, et assure les relations entre la section et l'ESRG.

Les décisions prises lors des réunions du Bureau le sont à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du Président est prépondérante.

- **Article 3 – Activités et horaires**

Foot loisir et Urban Foot (Guyancourt et Meudon) :

- Suivant planning défini, détails sur www.esrenaultgroup.fr

- **Article 4 – Comportement**

Les adhérents doivent considérer que le Bureau est constitué de bénévoles, aussi tout aide est la bienvenue.

Le comportement de chacun doit être le reflet d'une bonne image éducative, sportive et de fair-play.

Les mauvais comportements (insultes aux joueurs des autres équipes...), sur et hors du terrain, sont inacceptables et sanctionnés.

Règlement validé par l'ESRG